Trente-deuxième Année. — N° 164 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES LUNDI 13 JUIN 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ÉLECTION SÉNATORIALE
du 19 Juin 1887

CANDIDAT CONSERVATEUR ET INDÉPENDANT

MARIE-SOUFFLET

Maire de Landrecies
Conseiller général du Nord

ROUBAIX, LE 12 JUIN 1887

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 11 juin.

Bien avant l'ouverture de la séance d'aujourd'hui, au Palais-Bourbon, il y avait nombre de députés dans les couloirs et dans le salon de la Paix. Le compte-rendu du conseil des ministres était affiché et l'on commentait très contradictoirement dans les groupes le passage où il est dit, à la suite de la nouvelle que le gouvernement ne s'opposera pas à la déclaration d'urgence, « que son intention est, d'ailleurs, de déposer dans quelques jours des projets de loi séparés, destinés à augmenter les forces défensives du pays et à réaliser le service de trois ans, avant que la loi actuellement en discussion puisse être définitivement adoptée par les Chambres. »

Tandis que les opportunistes se montrent satisfaits de ces résolutions, les radicaux ne les considèrent que comme un argument de nature à détourner nombre de députés républicains de voter l'urgence.

Les commentaires sont, du reste, multiples, car, tandis que quelques-uns voient dans la procédure suivie par le Cabinet la volonté de détacher, du projet organique actuellement en discussion, la partie militaire pour laisser la partie politique seule en discussion, d'autres estiment qu'elle constitue un moyen de donner satisfaction aux scrupules exprimés par M. Margaine. Enfin l'extrême-gauche regrette cette détermination qui lui paraît synonyme d'un ajournement indéfini du projet et notamment de la question des dispenses et du service obligatoire pour les séminaristes.

Ces derniers sentiments ont, du reste, fait explosion, lorsque le ministre de la guerre a dit, tout à l'heure, à la fin du discours qu'il a prononcé, à la suite de celui de M. Keller, « que tout en incorporant les étudiants et les séminaristes, on s'efforcera de leur fournir le moyen de poursuivre leurs études. (Mouvements divers). Des permis leur seront accordés pendant l'hiver à la condition que tous soient présents au corps au moment des grandes manœuvres de juillet. » (Rumeurs à gauche et applaudissements à droite).

Ainsi que je vous le faisais prévoir dans ma dernière lettre, M. Deluns-Montaud l'a emporté facilement aujourd'hui sur son concurrent, M. Ballue, pour la place de membre de la Commission du budget, en remplacement de M. Rouvier. M. Deluns-Montaud a obtenu 172 suffrages contre 159 ralliés seulement par M. Ballue.

Contrairement à ce qu'espéraient les radicaux et à tous les efforts essayés par eux pour empêcher nombre de républicains modérés de prendre part au vote, les 172 voix que se sont portées sur M. Deluns-Montaud, constituent bien réellement une majorité républicaine. Et c'est parce qu'elles avaient la conviction que leur concours serait inutile (un travail de pointage avait, en effet, eu lieu avant le vote) que les droites ont pu s'abstenir.

Elles l'ont fait, du reste, avec d'autant plus de plaisir, qu'éliminées de la commission du budget, il ne leur convenait que médiocrement de venir en quelque sorte à la rescousse pour y faire entrer un membre de la gauche. Souvenez-vous, d'ailleurs, que, par une précédente délibération, qui date de la constitution de la commission du budget, elles avaient, par suite du refus des gauches de leur accorder une représentation proportionnelle, décliné toute responsabilité dans le choix des membres de cette commission.

Ce n'est plus M. Emile Deschanels qui est le candidat de l'union des gauches pour le poste de secrétaire de la Chambre, M. Arène ayant, comme vous le savez, refusé cette candidature; c'est M. Horteur, député de la Savoie. Inutile de dire que M. Horteur est opportuniste.

L'union des gauches qui a décidé hier, sur la sommation des radicaux, de s'entendre avec les groupes de la majorité républicaine pour le choix des candidats qu'elle présente pour le bureau de chambre, paraît avoir manqué à cet engagement en choisissant M. Develle qui, à défaut de M. Andrieux, sera combattu par M. G. Périn, que l'Extrême Gauche vient de désigner pour son candidat.

Dans ces conditions, les opportunistes sont-ils bien sûrs de gagner la partie, alors que, dans les questions de personne, les sympathies et les antipathies particulières jouent toujours un grand rôle dans les gauches ? On n'oserait en répondre. Aussi les ministériels affectent-ils déjà de dire hautement que le cabinet ne rattache pas à ces nominations la question de confiance.

M. Granet, piqué au vif par les protestations de ses employés, dont je vous ai parlé hier, y voit un acte d'insubordination au sujet duquel il se propose aujourd'hui d'interpeller M. Rouvier. On estime généralement, dans les groupes, que l'ancien ministre des postes s'expose, par cette interpellation, à certaines révélations qui aggraveront ses responsabilités.

La Bourse a baissé de 30 centimes uniquement parce que la santé de l'Empereur et du prince impérial d'Allemagne sont peu satisfaisantes, et que les marchés de Berlin et de Francfort ont fléchi sur ces nouvelles. Du reste pas d'affaires et assistance très restreinte.

NOUVELLES DU JOUR

Un incident dans un théâtre

Paris, 11 juin. — Un vif incident a troublé hier la répétition générale de la représentation organisée par Mme la duchesse d'Uzès au Théâtre de Paris.

Après le morceau chanté par Mlle Richard, un spectateur s'est levé, s'est précipité sur M. Edmond Stoullig, et s'est livré sur sa personne à des voies de fait.

C'était M. Capoul qui se vengeait ainsi, sur la personne de M. Edmond Stoullig, des appréciations que celui-ci avait faites de son talent dans le *National* à propos de la fête du Trocadéro.

Voici les seules lignes consacrées à M. Capoul par notre confrère :

» Une pénible exhibition a été celle de M. Capoul, qui dans une louable intention, je le veux bien, avait proposé son concours, peut-être un peu trop facilement accepté. »

M. Stoullig voulait envoyer à M. Capoul deux témoins, MM. H. Fouquier et H. Bauer, mais ceux-ci ont décidé que l'affaire était du domaine de la police correctionnelle.

Le discours de M. de Mun. — Les radicaux et le ministère

Paris, 11 juin. — Jamais peut-être, depuis Berryer, un orateur n'a eu le succès obtenu aujourd'hui par M. de Mun. Il serait difficile de dire ce qu'était la chambre en ce moment.

A deux reprises, la salle entière depuis l'extrême droite, jusqu'au dernier banc de la gauche, a souligné, par trois salves d'applaudissements, les patriotiques paroles de M. de Mun. Dans les tribunes publiques, les applaudissements éclataient de toutes parts et là, comme sur les bancs occupés par les députés, nous avons vu plus d'un mouchoir se mouiller.

Le discours de M. de Mun est un des plus beaux qu'il ait prononcés.

L'arrivée à la tribune de M. Clémenceau a été le signal à gauche d'un véritable assaut contre les ministres et nous prenons ici assaut dans le sens absolu du mot.

Lorsque, malgré les invitations successives de M. Clémenceau, M. Rouvier a refusé de venir donner la courte explication, fournie par le ministre de la guerre, on eût dit une bande de fauves.

On montrait le poing à M. Rouvier et à ses collègues. On les gratifiait d'expressions qui n'ont rien de commun avec les noms d'oiseaux mais dont le vocabulaire radical est si riche.

Le public ne se doute pas des effets que peut produire une éviction du pouvoir.

Terrible sinistre maritime

Paris, 11 juin. — Une dépêche privée, dit l'*Agence Havas*, à laquelle nous laissons la responsabilité de son information, annonce que l'équipage du transport français *Indoustan* qui a fait naufrage près du canal de Suez, aurait péri.

M. Granet. — Une interpellation

Paris, 11 juin. — M. Granet a prévenu M. Rouvier, président du conseil, de son intention de l'interpeller sur les protestations publiées par le personnel des postes et des télégraphes contre les nominations qu'il a faites en quittant le ministère.

La discussion viendra mardi.

Nous devons, en attendant, faire remarquer que les assertions de certains journaux radicaux tendant à donner le change et disant que ces protestations émanent d'employés non républicains, sont en tout point inexactes.

Pour les amis de MM. Granet et Lockroy sont conservateurs même les fonctionnaires républicains qui ne peuvent accepter les passe-droits dont ils sont victimes.

Un démenti

Un de nos correspondants particuliers de Paris nous envoie cette dépêche :

Paris, 11 juin. — La *France*, dans son numéro de ce soir, a publié la note suivante :

« M. de Ferronnays vient de déclarer, dans le salon de la Paix, que la décision prise ce matin en conseil des ministres, au sujet de la loi militaire, donne pleine et entière satisfaction à la droite. »

Nous sommes autorisé à dire que M. de la Ferronnays n'a jamais fait la déclaration ci-dessus :

L'exposition de 1889

Paris, 11 juin. — Un journal de Vienne annonce que le gouvernement français aurait demandé aux puissances étrangères si elles participeraient à l'Exposition universelle, au cas où l'ouverture en serait renvoyée en 1890.

Cette nouvelle est inexacte. Aucune démarche de ce genre n'a été faite par le gouvernement français.

Encore l'espionnage

On télégraphie de Bordeaux que, d'après un journal de cette ville, la police serait mise sur la trace d'une vaste organisation d'espionnage allemand, dont les ramifications s'étendent jusque dans certains établissements militaires voisins de cette ville.

L'enquête se poursuit activement.

L'Empereur Guillaume

Le correspondant particulier de la *France* lui télégraphie de Berlin que l'Empereur est beaucoup plus malade qu'on ne pense et que l'inquiétude est grande dans l'entourage du souverain.

Quoique les nouvelles soient contradictoires dans l'entourage, l'Empereur serait plus malade ce matin. Il serait affecté d'une diarrhée assez inquiétantes et l'on aurait été obligé de lui faire des piqûres de morphine qui troublent son organisme.

Les membres de la famille impériale viennent de prendre des nouvelles de Potsdam, — ce qu'on n'avait pas fait jusqu'à ce jour.

En contradiction avec ces données alarmantes, on mande à l'agence Havas, de Berlin, 11 juin :

« L'état de santé de l'Empereur est beaucoup plus calme. Son sommeil pendant la nuit écoulée a été interrompu beaucoup moins souvent. Sa Majesté Impériale a pu se rendormir immédiatement. Sa Majesté a quitté le lit cette après-midi.

Suicide d'un procureur

Montbrisson, 11 juin. — M. Mayer, procureur de la République vient de se noyer, à la suite de perte d'argent au jeu à Vichy.

Désordres anti-sémitiques

Pesth, 11 juin. — De graves désordres anti-sémitiques viennent de se produire dans un village du district de Naura. Les gendarmes ont dû faire feu ; quatre antisémites ont été tués et quatre grièvement blessés.

Vol important en Belgique

Bruxelles, 11 juin. — L'administration des chemins de fer belges vient d'être victime d'un vol de 250,000 francs, somme expédiée par une maison de Bruxelles à une autre maison d'Anvers.

Duel de presse

Paris, 11 juin. — A la suite d'une polémique engagée entre la *Justice* et le *National*, un duel au pistolet aura lieu demain matin, entre MM. Paul Foucher et Clémenceau, ce dernier ayant revendiqué la paternité de l'article P. D. et attribué à son collaborateur Paul Degouy.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Une réunion électorale à Cambrai

On lit dans l'*Émancipateur* de Cambrai :

« Excellente réunion, tantôt, au siège du comité conservateur.

» M. Marie-Soufflet y assistait.

» C'est un homme à l'extérieur des plus sympathiques, ayant le port martial, à la physionomie fraîche et ouverte.

» Sa candidature a été acclamée.

» M. Marie Soufflet a dit quelques mots, avec aisance et facilité. Sa parole est vibrante. Il a parfaitement terminé par ces mots qui seront comme le résumé de sa conduite politique : *Pour Dieu et pour la patrie.*

» L'élection de M. Marie-Soufflet est assurée. »

De son côté la *Gazette de Cambrai*, qui rend aussi compte de cette réunion, dit :

« Fermement résolu à ne faire aucune opposition systématique, il votera toute loi bonne, libérale et réparatrice qui serait favorable aux intérêts du pays, sans s'inquiéter si elle est présentée par un membre de la droite ou un membre de la gauche, voulant conserver l'indépendance la plus complete. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Séance du samedi 11 juin

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

M. Salis lit un rapport sur l'élection de M. Charles Dorian, député de la Loire. L'élection est validée.

LA LOI MILITAIRE

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi organique militaire.

Discours de M. Keller

M. Keller combat la loi proposée, parce qu'en réalité elle n'institue pas le service de trois ans, mais le service de deux ans, et que, de l'avis des hommes compétents, cette période est trop courte, notamment pour la cavalerie.

Il reproche à la loi de préférer la quantité à la qualité.

La vie du régiment, dit-il, est une vie austère et dure; il y a une hiérarchie rigoureuse et une discipline qui n'admet pas de discussion. Pour faire accepter ces sacrifices, l'esprit religieux, l'esprit chrétien ne serait pas de trop. (Interruption)

Dans la situation qui nous est faite en Europe, nous devrions suivre l'exemple qui nous a été donné de l'autre côté de la frontière, et faire la paix religieuse. (*Très bien! à droite*).

Discours du général Ferron, ministre de la guerre

M. le général Ferron dit qu'il se bornera à répondre aux objections principales. Le projet actuel est un projet de réforme sociale et nationale. M. de Martimprey a rendu hommage aux armées du passé : mais aujourd'hui ces armées seraient impuissantes, et nous devons poursuivre la constitution de la nation armée (Mouvement d'assentiment). La force de nos voisins est la raison de l'auhmenlation de notre armée.

Parlant de l'interversion des titres 1 et 2, le ministre croit qu'il y aurait avantage à prendre une décision sur la durée du service.

Il faut aussi se préoccuper d'améliorer la situation morale et matérielle des sous-officiers. Il faut leur donner un uniforme plus coquet (Très bien ! sur de nombreux bancs).

L'orateur déclare que deux années passées sous les drapeaux, au grand air, n'altèreront en rien le génie français. Il dit que, tout en incorporant les étudiants et les séminaristes, on s'efforcera de ne pas nuire à leurs études (Mouvements divers). Des permis leur seront accordés pendant l'hiver, à condition qu'ils soient présents au corps au moment des grandes manœuvres de juillet. (Rumeurs à gauche).

M. Laisant. — Si la Chambre vous avait compris, elle vous aurait applaudi (Bruits divers).

M. le Président *proteste contre l'attitude de la Chambre qui n'a rien de parlementaire* (Applaudissements à droite).

M. le général Ferron termine en adjurant la Chambre de voter le projet qui doit donner la force à notre pays.

Discours de Mun

M. de Mun dit que l'adoption du projet serait plus funeste qu'une défaite. Il se prononce contre le service de trois ans. La politique ne doit pas intervenir dans le débat, nous sommes en désaccord sur ce point. Les institutions tendent vers la démocratie ; mais la démocratie est en antagonisme avec l'armée. Le principe de l'armée est l'obéissance et non l'égalité. (Violentes exclamations à l'extrême-gauche). C'est le dévouement de tous, c'est la discipline aveugle et passive.

Il faut une instruction militaire tout autre que celle qu'on propose. Il ne faut pas s'en tenir à l'école de peloton et au maniement du fusil. Il faut enseigner l'honneur du drapeau et la discipline (Applaudissements à droite). *On ne peut aguerrir des soldats qu'avec une instruction prolongée.*

Dans une démocratie qui méconnaît les principes de l'obéissance et de la religion, la présence sous les *drapeaux doit être prolongée.*

Après avoir rappelé en termes émus, les hauts faits de l'armée de Sedan, l'orateur critique la loi de 1832 qui ne contenait pas l'obligation du service militaire.

Parlant de la solidité des cadres, il rend hommage aux vieux sergents qui autrefois racontaient aux conscrits l'histoire du drapeau. (Bruit à gauche. Applaudissements à droite). Les réserves actuelles constitueront un embarras par leur nombre. Nous allons droit à l'abolition des armées permanentes par la tendance à réduire successivement la durée du service.

L'urgence

La discussion générale est close.

M. de Mahy sollicite de la Chambre au nom de la *commission de vouloir bien accorder le bénéfice de* l'urgence à la loi militaire.

Voix à droite : Pourquoi ?

M. de Mahy : Pour que la législature actuelle dote le pays d'une loi réclamée par tous.

Voix a droite : Et le gouvernement ?

M. le général Ferron s'en rapporte à la décision de la Chambre (Bruit).

Discours de M. Clémenceau

M. Clémenceau félicite le gouvernement de n'avoir pas posé la question ministérielle. La loi en question n'est pas nouvelle, elle n'a pas besoin d'une deuxième délibération. La maturité de la discussion permet de voter immédiatement afin de satisfaire les électeurs (Exclamations à droite).

Vous voudriez retarder l'effet de la loi, parce que vous profitez encore de certains privilèges. Eh bien ! nous voulons l'égalité pour tous.

L'orateur, après avoir développé les raisons qui portent à agir vite, demande des explications au gouvernement sur la réserve qu'il entend garder. Vous ne pouvez pas montrer a l'Europe que la France a un gouvernement qui n'a pas d'opinion sur l'organisation militaire.

La situation est grave et vous ignorez ce que sera la situation européenne dans six mois. (Tumulte violent.)

Incident et tumulte

M. Laisant monte à la tribune.

Le tumulte redouble.

M. Rouvier. — Nous ne sommes pas a vos ordres (Exclamations bruyantes à l'extrême-gauche).

M. le Président. — Vous voulez faire parler ceux qui veulent se taire et vous empêchez de parler l'orateur qui est à la tribune.

M. Laisant insiste pour la déclaration d'urgence dont le rejet serait l'approbation de la motion de Mgr Freppel.

M. Paul de Cassagnac demande un rappel au règlement.

M. le Président déclare qu'il appliquera le règlement. Il condamne les violences manifestées par la Chambre.

Le vote

On vote au milieu d'une agitation extreme.

L'urgence est votée par 359 voix contre 202.

(La fin de la Chambre ne nous est pas arrivée).

CHOSES VUES

Il y a quelques jours, a paru, chez les éditeurs Hetzel et Quantin, un nouveau volume des œuvres inédites de Victor Hugo. Ce volume, intitulé *Choses vues*, est en prose. On pourrait dire qu'il est unique dans l'œuvre du grand poète. Ce sont, pris sur nature et saisis en quelque sorte au vol, les portraits des personnages marquants que Victor Hugo a connus et les récits des faits touchants ou terribles auxquels il a assisté.

La synthèse de ce livre, curieux et intéressant à tant de titres, est formulée par l'auteur dans la conclusion qui le termine et qui est ainsi conçue :

1875

31 décembre.

J'ai eu pour amis et pour alliés, j'ai vu successivement passer chez moi, et, selon les hasards de la vie et les oscillations de la destinée, j'ai reçu dans ma maison, quelquefois dans mon intimité, des chanceliers, des pairs, de ducs, Pasquier, Pontecoulant, Montalembert, Bellune, et des grands hommes, Lamennais, Lamartine, Chateaubriand, des présidents de république, Manin ; des gouvernants de révolution, Louis Blanc, Montanelli, Arago, Heliade ; des généraux de peuples, Garibaldi, Mazzini, Kossuth, Mierolawski, et des artistes, Rossini, David d'Angers, Pradier, Meyerbeer, Eugène Delacroix ; des maréchaux, Soult, Mackau, et des sergents, Boni, Heurtebise ; des évêques, le cardinal de Besançon, M. de Rohan, le cardinal de Bordeaux, M. Donnet, et des comédiens, Frédéric-Lemaître, Mlle Rachel, Mlle Mars, Mme Dorval, Macready ; des ministres et des ambassadeurs, Molé, Guizot, Thiers, lord Palmerston, lord Normanby, M. de Ligne, et des paysans, Claude Durand, des princes, altesses impériales et royales, altesses tout court, le duc d'Orléans.

Ernest de Saxe-Cobourg, la princesse de Canino, Louis, Charles, Pierre et Napoleon Bonaparte, et des cordonniers, Guay ; des rois et empereurs, Jérôme de Westphalie, Max de Bavière, l'empereur du Brésil et des faiseurs de tours en plein vent, Bourillon, j'ai eu quelquefois en même temps dans mes deux mains la main gantee et blanche qui est au haut, et la grosse main noire qui est en bas, et j'ai reconnu qu'il n'y a qu'un homme. Après que tout cela a passé devant moi, je dis que l'Humanité a un synonyme : Égalite ; et qu'il n'y a sous le ciel qu'une chose devant laquelle on doive s'incliner, le génie, et qu'une chose devant laquelle on doive s'agenouiller, la bonté.

VICTOR HUGO.

Les éditeurs communiquent diverses pages à la presse. En voici une :

1850

MORT DE BALZAC

Le 18 août 180, ma femme, qui avait été dans la journee pour voir Mme de Balzac, me dit que M. de Balzac se mourait. J'y courus.

M. de Balzac était atteint depuis dix-huit mois d'une hypertrophie du cœur. Après la révolution de février, il était allé en Russie et s'y était marie. Quelques jours avant son départ, je l'avais rencontré sur le boulevard ; il se plaignait déjà et respirait bruyamment. Eu mai 1850, il était revenu en France, marié, riche et mourant. En arrivant, il avait déjà les jambes enflées. Quatre médecins consultés l'auscultèrent. L'un d'eux, M. Louis, me dit le 6 juillet : il n'a pas six semaines à vivre. C'était la même maladie que Frédéric Soulié.

Le 18 août, j'avais mon oncle, le général Louis Hugo à dîner. Sitôt levé de table, je le quittai et je pris un fiacre qui me mena avenue Fortunée, n° 14, dans le quartier Beaujon. C'était là que demeurait M. de Balzac. Il avait acheté ce qui restait de l'hôtel de M. de Beaujon, quelques corps de logis bas échappés par hasard à la démolition; il avait magnifiquement meublé ces masures et s'en était fait un charmant petit hôtel, ayant porte cochère sur l'avenue Fortunée, et pour tout jardin une cour longue et etroite où les pavés étaient coupés çà et là de plates-bandes.

Je sonnai. Il faisait un clair de lune voilé de nuages. La rue était déserte. On ne vint pas. Je *sonnai une seconde fois.* La porte s'ouvrit. Une servante m'apparut avec une chandelle. « — Que veut monsieur? » — Elle pleurait.

Je dis mon nom. On me fit entrer dans le salon qui était au rez-de-chaussée, et dans lequel il y avait, sur une console opposée à la cheminée, le buste colossal en marbre de Balzac par David. Une bougie brûlait sur une riche table ovale posée au milieu du salon et qui avait, en guise de pieds, six statuettes dorées du plus beau goût.

Une autre femme vint qui pleurait aussi et qui me dit :

— Il se meurt. Madame est rentrée chez elle. Les médecins l'ont abandonné depuis hier. Il a une plaie à la jambe gauche. La gangrène y est. Les médecins ne savent ce qu'ils font. Ils disaient que l'hydropisie de Monsieur etait une hydropisie couenneuse, une infiltration, c'est leur mot, que la peau et la chair étaient comme du lard et qu'il était impossible de lui faire la ponction. Eh bien, le mois dernier, en se couchant, Monsieur s'est heurté à un meuble historié, la peau s'est déchirée, et toute l'eau qu'il avait dans le corps a coulé. Les médecins ont dit : Tiens ! Cela les a étonnés et depuis ce temps-là ils lui ont fait la ponction. Ils ont dit ; Imitons la nature. Mais il est venu un abcès à la *jambe.* C'est M. Roux qui l'a opéré. Hier, on a levé l'appareil.

La plaie, au lieu d'avoir suppuré, était rouge, sèche et brûlante. Alors ils ont dit : Il est perdu ! et ne sont plus revenus. On est allé chez quatre ou cinq, inutilement. Tous ont répondu : il n'y a rien à faire. La nuit a été mauvaise. Ce matin, à neuf heures, Monsieur ne parlait plus. Madame a fait chercher un prêtre. Le prêtre est venu et a donne à Monsieur l'extrême-onction. Monsieur a fait signe qu'il comprenait. Une heure après, il a *serré la main à sa sœur,* Mme de Surville. Depuis onze heures, il râle et ne voit plus rien. Il ne passera pas la nuit. Si vous voulez, monsieur, je vais aller chercher M. de Surville, qui n'est pas encore couché.

La femme me quitta. J'attendis quelques instants. La bougie éclairait à peine le splendide ameublement du salon et de magnifiques peintures de Porbus et de Holbein suspendues aux murs. Le buste de marbre se dressait vaguement dans cette ombre comme le spectre de l'homme qui allait mourir. Une odeur de cadavre emplissait la maison.

M. de Surville entra et me confirma tout ce que m'avais dit la servante. Je demandai à voir M. de Balzac.

Nous traversâmes un corridor, nous montâmes un escalier couvert d'un tapis rouge et encombré d'objets d'art, vases, statues, tableaux, crédences portant des émaux, puis un autre corridor, et j'aperçus une porte ouverte. J'entendis un râlement haut et sinistre. J'étais dans la chambre de Balzac.

Un lit était au milieu de cette chambre. Un lit d'acajou ayant au pied et à la tête des traverses et des courroies qui indiquaient un appareil de suspension destiné à mouvoir le malade. M. de Balzac était dans ce lit, la tête appuyée sur un monceau d'oreillers auxquels on avait ajoute des coussins de damas rouge empruntés au canapé de la chambre. Il avait la face violette, presque noire, inclinée à droite, la barbe non faite, les cheveux gris et coupés courts, l'œil ouvert et fixe. Je le voyais de profil, et il ressemblait ainsi à l'empereur.

Une vieille femme, la garde, et un domestique se tenaient debout des deux cotés du lit. Une bougie brulait derrière le chevet sur une table, une autre sur une commode près de la porte. Un vase d'argent était posé sur la table de nuit. Cet homme et cette femme se taisaient avec une sorte de terreur et écoutaient le mourant râler avec bruit.

La bougie au chevet éclairait vivement un portrait d'homme jeune, rose et souriant, suspendu près de la cheminée.

Une odeur insupportable s'exhalait du lit. Je soulevai la couverture et je pris la main de Balzac. Elle était couverte de sueur. Je la pressai. Il ne répondit pas à la pression.

C'était cette même chambre où je l'étais venu voir un mois auparavant. Il était gai, plein d'espoir, ne doutant pas de sa guérison, montrant son enflure en riant. Nous avions beaucoup causé et disputé politique. Il me reprochait « ma démagogie. » Lui, était légitimiste. Il me disait : « Comment avez vous pu renoncer avec tant de sérénité à ce titre de paire de France, le plus beau après le titre de roi de France !

Il me disait aussi : « J'ai la maison de M. de Beaujon, moins le jardin, mais avec la tribune sur la petite église du coin de la rue. J'ai là dans mon escalier une porte qui ouvre sur l'église. Un tour de clef et je suis à la messe. » Je tiens plus à cette tribune qu'au jardin. — Quand je l'avait quitté, il m'avait reconduit jusqu'à cet escalier, marchant péniblement, et m'avait montré cette porte, et avait crié à sa femme : — « Surtout, fais bien voir à Hugo tous mes tableaux. »

Le garde me dit : — Il mourra au point du jour.

Je redescendis, emportant dans ma pensée cette figure livide; en traversant le salon, je retrouvai le buste immobile, impassible, altier et rayonnant vaguement, et je compare la mort à l'immortalité.

Rentré chez moi, c'était un dimanche, je trouvai plusieurs personnes qui m'attendaient, entre autres Riza-Bey, le chargé d'affaires de Turquie, Navarette, le poète espagnol et le comte Arrivabene, proscrit italien. Je leur dis : Messieurs, l'Europe va perdre un grand esprit.

Il mourut dans la nuit. Il avait cinquante et un ans.

* *

On l'enterra le mercredi.

Il fut d'abord exposé dans la chapelle Beaujon, et il passa par cette même porte dont la clef lui était à elle seule plus précieuse que tous les jardins paradis de l'ancien fermier général.

Giraud, le jour même de sa mort, avait fait son portrait. On voulait faire mouler son masque, mais on ne le put, tant la décomposition fut rapide. Le lendemain de la mort, le matin, les ouvriers mouleurs qui vinrent trouvèrent le visage déformé et le nez tombé sur la joue. On le mit dans un cercueil de chêne doublé de plomb.

Le service se fit à Saint-Philippe-du-Roule. Je songeais, à côté de ce cercueil, que c'était là que ma seconde fille avait été baptisée, et je n'avais pas revu cette église depuis ce jour-là. Dans nos souvenirs, la mort toucha la naissance.

Le ministre de l'intérieur, Baroche, vint à l'enterrement. Il était assis à l'église près de moi devant le catafalque, et, de temps en temps, il m'adressait la parole. Il me dit : « — C'était un homme distingué. » Je lui dis : « — C'était un génie. »

Le convoi traversa Paris et alla par les boulevards au Père-Lachaise. Il tombait des gouttes de pluie quand nous partîmes de l'église et quand nous arrivâmes au cimetière. C'était un de ces jours où il semble que le ciel verse quelques larmes.

Nous fîmes tout le trajet à pied. Je marchais à droite en tête du cercueil, tenant un des glands d'argent du poêle. Alexandre Dumas de l'autre côté.

Quand nous parvîmes à la fosse, qui était tout en haut, sur la colline, il y avait une foule immense, la route était âpre et etroite, les chevaux avaient peine en montant à retenir le corbillard, qui recula. Je me trouvai pris entre une roue et une tombe. Je faillis être écrasé. Des spectateurs, qui étaient debout sur le tombeau, me hissèrent par les épaules près d'eux.

On descendit le cercueil dans la fosse, qui était voisine de Charles Nodier et de Casimir Delavigne. Le prêtre dit la dernière prière et je prononçai quelques paroles. Pendant que je parlais, le soleil baissait. Tout Paris m'apparaissait au loin dans la brume splendide du couchant. Il se faisait presque à mes pieds des éboulements dans la fosse et j'étais interrompu par le bruit sourd de cette terre qui tombait sur le cercueil.

VICTOR HUGO.

LE DRAPEAU DE LO-KAI

Il aimait son drapeau, le sous-lieutenant Martel, il l'aimait avec passion!

Il l'avait apporté de France, sur le navire la *Bourgogne*, qui avait amené le régiment au Tonkin, à Hanoï. Il l'avait ensuite arboré en de nombreuses rencontres avec les Chinois, et les pirates, et spécialement à Thuyen-Quan. Sa valeur et son calme lui avaient déjà valu plusieurs inscriptions à l'ordre du jour et la croix d'honneur... Mais la véritable et, pour ainsi dire, l'unique joie de Martel, c'était de tenir en ses mains son cher drapeau, de l'embrasser, de le presser sur son cœur, ou de le voir flotter au milieu des soldats!

Faut-il s'en étonner! Martel était seul au monde, il n'avait ni père, ni mère, ni frère, ni sœur, et toutes les énergies aimantes de son cœur s'étaient concentrées sur cette chère image de la France!

Le drapeau! c'était pour Martel la patrie, la famille, la gloire; c'était tout ce qu'un homme peut vénérer et chérir ici-bas.

Et, sur les champs de bataille, Martel n'avait qu'un but : porter le drapeau au plus fort du combat, pour qu'il fut toujours à l'honneur et à la victoire!

Aussi le colonel disait-il parfois en souriant à ses collègues ou au général qui le félicitaient sur les faits d'armes accomplis par son régiment :

— Ce n'est pas étonnant! J'ai un porte-drapeau qui, à lui seul, vaut une compagnie!

Un jour, le régiment était à quelques lieues de Lo-Kaï. Il s'agissait d'enlever une colline, surmontée d'une redoute en terre dans laquelle s'étaient entassés près de 5,000 Chinois et pirates de la plaine.

Pour cette opération déclarée indispensable par le général en chef, les Français allaient être un contre cinq environ.

Le colonel n'était pas sans inquiétude.

Le matin, vers huit heures, on vint dire au sous-lieutenant Martel :

— Le colonel te demande.

Juste à ce moment, Martel préparait son drapeau pour le combat, le sortait de son étui, l'admirait et faisait reluire la hampe.

Il releva la tête, étonné, confia le drapeau pour un instant à un camarade et courut à son chef.

— Mon cher Martel, dit celui-ci, j'ai remarqué plusieurs fois déjà que lorsque les Chinois aperçoivent le drapeau français, ils se dispersent aussitôt de tous côtés...

— C'est vrai, mon colonel, reprit fièrement le sous-lieutenant ; il leur fait peur!

— Eh bien, tu vas partir par ici... à droite... au fond du rivan, avec cinq ou six hommes déterminés comme toi. Tu remonteras ensuite en tenant le drapeau roulé; tu graviras la colline, par les bois, sans te faire voir, et quand tu seras à la redoute, tu dérouleras ton drapeau et tu le feras flotter, pendant que tes camarades déchargeront leurs armes et que nous irons à toi!

— Oui, mon colonel ; c'est compris!

Avant de congédier le sous-lieutenant, le colonel hésita une seconde, puis il dit, avec un bon sourire de soldat :

— Mon pauvre Martel, tu pourrais bien être tué, à ce jeu-là!... Mais que veux-tu? C'est pour la France.

— Oui, mon colonel, c'est pour la France, pour vous et pour mon drapeau!

Et Martel courut en hâte rejoindre sa compagnie, tandis que le colonel murmurait en le regardant :

— Brave cœur, va!

Une heure après, les clairons retentirent, et la marche en avant commença.

Nos soldats avaient à franchir l'épaisses broussailles dont est couverte cette partie du Tonkin et à gravir ensuite la colline dénudée, sous le feu de l'ennemi avant d'arriver à la redoute.

Mais une fois là, le colonel n'était pas inquiet... les baïonnettes auraient vite fait le reste!

La fusillade commença. Les Chinois tiraient fort mal. Nos troupes répondaient à peine. A quoi bon user sa poudre? L'essentiel était de gagner la hauteur et de faire déguerpir l'ennemi de la forteresse.

Par extraordinaire, on ne voyait pas le drapeau, et les sous-officiers et soldats, étonnés, se demandaient les uns aux autres :

— Où donc est Martel?

Martel était parti depuis le matin, par le ravin détourné que lui avait indiqué le colonel.

Vers dix heures, les broussailles furent franchies et les compagnies se déployèrent en tirailleurs sur la colline, en se dissimulant derrière les pierres et de petits talus naturels.

On gagnait du terrain, mais très lentement, et de nombreux blessés restaient en arrière, car les Chinois tiraient à couvert, de la redoute, presque à coup sur; ils avaient même deux canons dont ils essayaient de faire usage.

Le colonel commençait à être très préoccupé de l'issue de la journée :

— Comment arriverons-nous là-haut? murmura-t-il.

Et quelques officiers disaient déjà :

— On nous a fait faire une imprudence! Nous arriverons dix à la redoute, et ce sera notre tombeau.

Mais voici que soudain cinq ou six coups de fusils retentissent au sommet de la colline; un officier paraît qui crie : *Vive la France!* et l'on voit flotter au vent le drapeau français!

Les soldats poussent des hourrahs enthousiastes :

— La redoute est prise! La redoute est prise!

Le colonel s'élance, l'épée au poing :

— En avant, s'écrie-t-il! A la baïonnette!

A ce cri terrible qu'ils ont appris à connaître, les Chinois s'enfuient de toutes parts dans les bois, et les Français gravissent en courant la colline. En quelques minutes, le régiment tout entier arrive à la redoute, franchit les remparts de terre et se précipite à la poursuite des fuyards.

La victoire était gagnée! La redoute était prise!

Le colonel, sûr du triomphe, revient au drapeau.

Hélas! ce n'est plus Martel qui le tient déployé! C'est un autre, un des camarades qui étaient partis le matin avec lui.

Martel est couché dans son sang. Plusieurs balles lui ont traversé la poitrine.

Le colonel, ému jusqu'aux larmes, se penche vers lui, et lui serre la main :

— Mon cher Martel, dit-il, il faut vivre, nous te devons la victoire!

Martel sourit, d'un dernier et pâle sourire :

— Hélas! mon colonel; vous l'aviez bien dit, ils m'ont tué...mais c'est pour la France et pour le drapeau!...

Et comme il mourait, ses mains défaillantes se perdaient encore dans les plis soyeux!

CHARLES ST-MARTIN.

L'OGRE DES FOURMIS

Lorsqu'on se promène en été, on remarque dans les terrains sablonneux, de nombreux petits trous creusés en entonnoir avec une régularité géométrique.

Ce sont autant de repaires occupés par un brigand solitaire, qui s'y tient en embuscade.

Approchons-nous sans crainte, l'exiguïté de ce piège doit nous rassurer. Qu'aperçoit-on au fond du trou, à moitié enseveli dans le sable? Est-ce un cloporte? est-ce une araignée?

Allons donc! ce n'est ni un crustacé, ni un arachnide. Ce n'est pas même une punaise! Ce n'est qu'une larve! mais cette larve est l'ogre des fourmis. Elle en fait un tel carnage qu'elle a mérité le nom redoutable de *Lion de la fourmi* ou *Fourmi-Lion.*

Au premier aspect, peu d'êtres paraissent plus disgraciés que cette étrange bête, trapue, bossue, cornue.

Son corps, mal ébauché, formé d'anneaux aplatis, est d'un rose sale piqueté de noir ; sous son abdomen, triangulaire et lourd, fléchissent les six pattes grêles qui le supportent. Que dis-je ? six pattes? Ce sont tout au plus six béquilles! La dernière paire seule aide à la locomotion, et encore! Ces deux malheureuses pattes sont disposées de telle sorte que l'animal ne peut s'en servir sans faire des soubresauts en arrière. N'est-ce pas là un joli portrait?

Il semblerait que la conformation et la gaucherie du Fourmi-lion dussent le condamner à ne pouvoir chercher sa nourriture. N'en croyez rien ; il ne mourra pas de faim. Ce nain difforme, ridicule et vorace, est suffisamment muni et prémuni à sa convenance.

S'il n'a pas de bouche proprement dite, sa tête carrée est armée de deux mandibules recourbées, projetées en avant comme des bras et terminées par des crochets. Ce sont à la fois des tenailles qui ne lâchent jamais prise et des suçoirs infatigables. Ces mandibules renferment des mâchoires internes ayant la faculté de s'allonger et de se contracter [illegible] véritables pompes minuscules qui